

Le mensuel de Fontenailles n°17

Mairie de Fontenailles
63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42
Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et agence
postale

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30
Mardi—jeudi—samedi :
De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

NOVEMBRE 2015

L'édito

Dans le cadre des **aménagements de voirie de la commune**, nous avons procédé à quelques changements.

La **rue Maurice Wanlin** passe en **sens unique** intégralement au 1^{er} novembre appuyé par une signalisation horizontale et verticale adaptée. Il est prévu de passer cette rue en « zone 30 », mais des aménagements spécifiques devront être réalisés.

La **rue de l'Église** a été dotée d'un « stop » et d'un miroir à l'angle de la RD 67C. En effet, la traversée des usagers était dangereuse à ce niveau où la priorité à droite était peu respectée et la visibilité très faible pour les véhicules venant de la direction de Grandpuits.

Ces aménagements font partie d'un ensemble de priorités incluant **l'achat de radars pédagogiques pour le passage piétons des arrêts de bus du hameau du Jarrier**.

J'ai pu présenter au dernier conseil municipal plusieurs devis. Nous allons pouvoir réaliser cet investissement subventionné à hauteur de 3.600€ par le produit des amendes de police.

De nombreux administrés nous interpellent sur le croisement des rues Wanlin/ Chesnot/Grignon. En venant de la rue du Commandant Chesnot, certains voudraient un miroir permettant de voir les usagers de la gauche et inversement.

Ce miroir nous a été refusé par l'agence routière territoriale (dont dépend la rue Wanlin RD 67) car les textes réglementaires prévoient un « stop face à un miroir ».

La configuration actuelle a été réalisée avant notre mandat et fait suite à un avis défavorable d'aménagement des services compétents du Conseil Départemental.

Notre politique est de réaliser une réflexion globale pour la circulation et la sécurité dans le village ainsi que dans les hameaux. Nous ferons appel à un cabinet compétent pour nous assister dans cette future entreprise tant elle est complexe.

Je profite de cet édito pour vous donner des nouvelles de **la station d'épuration**. Nous sommes dans l'attente des résultats de l'étude des réseaux qui permettront d'avancer le rapport de l'avant projet.

La prochaine étape sera le choix de la filière parmi 3 possibilités.

Nous avons également rencontré les habitants du Jarrier, en présence de M. Moumas de Véolia et M. Guillo maire de Saint Ouen en Brie, pour les informer de la situation concernant leur futur raccordement à la station de Saint Ouen.

Pour toutes les informations, pensez à notre site : <http://www.mairiefontenailles.fr/>

François Cassar
Adjoint à la Voirie

ETAT CIVIL

Naissance

Serena, Funny Timeïga TIGRI est née le 21 octobre.

Mariage

Marjorie CHARLES et Frédéric DE WINTER se sont unis le samedi 24 octobre.

Le conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 13 octobre. Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

- ◆ Création **d'une zone bleue de stationnement** pour la borne de recharge électrique sur le parking du stade .
- ◆ **Le montant de la redevance annuelle pour l'occupation commerciale des sols** est fixé à 300 euros pour Outiror, 10 euros pour les Légumes de Laura et Mme Alvès.
- ◆ Le conseil municipal autorise Mme le Maire a signé **la convention avec Nangis Lude pour** l'occupation de l'ancienne école élémentaire. Le centre social occupera les locaux à partir du 2 novembre.
- ◆ Le conseil municipal autorise Mme le Maire a sollicité une réserve parlementaire pour la création du city stade auprès du sénateur, maire de Nangis, M. Billout.
- ◆ **Modifications de certaines signalisations dans le village** à partir du 1er novembre 2015
- ◆ Une **nouvelle association** s'est créée : « **L'Association des Riverains de l'Orme** ».

MISE EN PLACE D'UN FICHIER D'IDENTIFICATION POUR LES CHIENS

Selon la loi (ART L211-22 du code rural), le maire est responsable de la prise en charge des animaux errants sur le territoire de la commune.

Afin d'éviter des frais de mise en fourrière pour les propriétaires, la mairie vous propose de mettre en place un fichier d'identification des chiens et des chats (noms-prénoms et adresse du propriétaire, photographie de l'animal...).

Ce fichier sera tenu en mairie et nous permettra de vous contacter si nous trouvons votre animal errant dans la commune. Ce fichier restera interne au service municipal.

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur la commune.

Agenda du CMJ

Evelyne Fleurs Annonce ?

Vendredi 6 novembre 18h30 : Conseil municipal des jeunes

Vendredi 11 décembre : Soirée Jeune : « VENDREDI TOUT EST PERMIS » :

- ⇒ 19h30-21h30 : jeux à partir de 10 ans et tout public
- ⇒ 21h30-23h : Dancefloor à partir de 13 ans.



Agendas

Cérémonie du 11 novembre :

- ◆ 10h35 : Rassemblement à la mairie et départ en cortège pour le Monument aux Morts
- ◆ 10h45 : Départ pour le cimetière où nous irons fleurir les tombes des Anciens Combattants
- ◆ A l'issue de la cérémonie : Un vin d'honneur sera offert par la commune dans la salle du conseil municipal.

Dimanche 8 novembre : **Bourse aux jouets** organisée par l'association Familles Rurales.

Dimanche 22 novembre à 14h00 : **Thé dansant** organisé par la commune pour les habitants de plus de 65 ans .

Le vendredi 4, le samedi 5 et le dimanche 6 décembre : **Téléthon**.

Vendredi 4 décembre à 19h00 : **Réunion publique avec les habitants de l'Orme** à la salle des loisirs.

Les dimanches 6 et 13 décembre : **Elections régionales**. Le bureau de vote se situe dans la salle des associations.

Le vendredi 11 décembre à 18h : **Marché de Noël** organisé par l'école maternelle de Fontenailles.

Le dimanche 20 décembre : Distribution par le CCAS des **paniers garnis** pour les habitants de plus de 70 ans.

Le 15 janvier à 20h30 : **Assemblée générale** du Lien de Fontenailles à la salle des associations.

Le vendredi 22 janvier à 18h30 : **Vœux du Maire** à la salle des loisirs.

Le samedi 6 février : La compagnie Galop Théâtre vous propose « **L'Avare** » de Molière.

Le 13 et 14 février : **Exposition de peintures** organisée par le Lien de Fontenailles à la salle des loisirs.

PETITS RAPPEL DE BON SENS ET DE CIVISME...

Plantations

Vous avez des plantations d'arbres ou d'arbustes en bordure d'un chemin ou d'une voie communale, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de tailler ces végétaux de façon à ne pas gêner le passage des piétons et préserver la sécurité aux lieux à risques tels que croisements, courbes ou implantations de panneaux de signalisation, radars...

Aboiements

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser gémir, aboyer.. de façon répétée ou prolongée son animal.

Une borne de recharge pour véhicules électriques accessible sur la commune

D'ici début 2016, une borne de recharge pour véhicules électriques sera accessible sur le parking du stade pour tous les habitants. Cette borne sera installée par le syndicat départemental des énergies de Seine et Marne (SDESM) qui prévoit d'en installer 150 comme celle-ci sur l'ensemble du département.

Un maillage départemental

L'objectif du SDESM est d'encourager le développement du véhicule électrique en Seine et Marne. À ce jour, seulement 1000 véhicules électriques sont immatriculés dans le département.

L'installation de ces bornes, selon un maillage précis dans les cœurs de villes et villages, permettra de rassurer le conducteur en lui assurant un maximum de 20 km entre deux bornes. L'autonomie de la plupart des véhicules électriques étant de 100 à 150 km.

Les types de recharge disponibles

Aujourd'hui, plusieurs modèles de recharge coexistent. On distingue les véhicules se rechargeant en courant continu et ceux pouvant accepter du courant alternatif. La borne installée est équipée de deux prises permettant de recharger l'ensemble des véhicules électriques ou hybrides actuellement sur le marché. Une première prise dite E/F est une prise de 3 kVA de puissance, utilisable par tous les véhicules, mais nécessitant un temps de charge complet de 6 à 8 heures. La seconde prise est une prise type 2 utilisable par les véhicules se rechargeant sur du courant alternatif et permettant de limiter le temps de charge à 1 h 30 grâce à une puissance de 18 kVA.

Comment utiliser la borne ?

Pour utiliser le service de charge, il suffit de s'enregistrer sur le site internet www.ecocharge77.fr. Un coût de 5 € est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès aux bornes. Ensuite le service est prépayé à raison de 0.5 € par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée.



Le samedi 26 septembre, une dizaine de personnes a répondu présent pour participer au premier nettoyage de la nature organisé par la municipalité.

Une nouvelle matinée sera organisée au printemps.

Quelques volontaires

Atelier construction d'hôtels à insectes

Pourquoi avoir prévu cette activité avec nos jeunes ?

Les insectes sont très utiles pour lutter contre les parasites des plantes du jardin. Leur fournir un abri permet de les protéger.

Ces abris les attirent, les retiennent et leur offrent des gîtes leur permettant de se reproduire et de se protéger des prédateurs.

Cela contribue ainsi à favoriser la biodiversité locale et à rétablir l'équilibre de la chaîne alimentaire.

Après la réalisation de ces habitats, les enfants les ont emportés chez eux afin de les installer dans leur jardin.

Ces constructions ont été élaborées en partenariat avec Initiatives 77 et sont en lien avec la rénovation de la charpente du lavoir du Bezard. Ce chantier permet la réinsertion professionnelle de personnes sans emploi. Cette initiative naît d'une double préoccupation territoriale ; permettre à des personnes éloignées du monde du travail de retrouver un rythme et une voie professionnelle en donnant du sens à leur action. Enfin la collectivité peut faire réaliser des travaux à moindre coût.



Quelques passionnés assidus sont venus assister à la diffusion des matchs de rugby.



Infos parents

UNAAPE, Fédération de parents d'élèves

La fédération a créé un compte Facebook qui est "UNAAPE VILLEFERMOY". Sur ce compte, nous vous tenons informés des dernières nouvelles, nous affichons les futurs événements prévus. N'hésitez pas à le regarder régulièrement.

DU 04 AU 06 DÉCEMBRE

Familles Rurales

L'ASCLOF

Le Lien de Fontenailles

Les étoiles de Fontenailles

Le CCAS

Cette année, des associations Fontenailloises, la commune et le CCAS ont décidé de s'associer au profit du téléthon.

Dès le vendredi 20h30, de nombreuses manifestations vous attendent.

Chorale à l'église
Vendredi 20h30

Démonstration du
bâton de feu
Vendredi 22h00

Père Noël
Samedi 15h00

Marché Artisanal
Dimanche toute
la journée



Atelier de cuisine et
vente de la production
Préparation : Samedi
après-midi
Vente : Samedi 19h00

Soirée dansante
Dès 19h00

VENEZ NOMBREUX !!!!



Communiquer avec bébé, les atouts de la gestuelle.

En compagnie de M^{me} Carroué (formatrice petite enfance), vous découvrirez tout l'intérêt de la communication gestuelle auprès des petits. Au delà de permettre l'accueil d'enfants malentendants, associer les signes à la parole permet de renforcer sa communication avec bébé. En effet, il va pouvoir s'appropriier des gestes avant de maîtriser la parole, pour mieux se faire comprendre.

Ouvert aux assistants maternels et aux parents !

vendredi 13 novembre 2015 à 20h
Salle communale, 77370 Fontenailles



Communauté de communes
de la **Brie Nangissienne**

Infos : Relais Assistant Maternel
01 60 58 13 41 / 06 31 96 40 73
ram@brienangissienne.fr

Samedi 14 novembre de 10h à 12 h — Matinée des Petits : « Signer avec les enfants »

Le Coin des associations

Galop théâtre...

Premiers cours et premières photos pour les enfants inscrits à l'atelier théâtre



Photo du groupe et quelques scènes travaillées...

L'atelier Théâtre est composé de 14 enfants de 6 à 15 ans, (Fontenailles, Mormant, Granpuits, La Chapelle-Rablais, Saint-Ouen...)

Soutien au Galop-Théâtre le samedi 3 octobre,

Samedi 3 octobre au soir, la salle de loisirs de Fontenailles équipée pour l'occasion, a accueilli amis, curieux, artistes pour une soirée de soutien au Galop'Théâtre.



Soirée de surprises où l'on a pu entendre chanter Michel Demongeot, Laurent Zerbin, Evelyne Thumont qui les a tous accompagnés au piano, ainsi que Didier Massot et bien sûr Néna Tango ! Et où les tangueros ont présenté valse, milonga, tango, leur art de l'équilibre mutuel improvisé.

Madame le Maire Ghislaine Harscoët, ainsi que Madame Petit, adjointe à la culture, et deux conseillers municipaux, Mme Glombard et M. Ramet ont partagé cette soirée optimiste, artistique et intuitive.

Prochain rendez-vous : "L'Avare" de Molière, le 6 février 2016.

Familles Rurales, soirée paëlla du 17 octobre 2015



56 personnes étaient présentes pour cette soirée. La paëlla était succulente, tous les convives ont apprécié ce repas. La soirée s'est terminée sur une note musicale.

